



STAGIAIRE

PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR

- ❑ Lettre de recommandation d'un professeur de votre institution actuelle soutenant votre projet d'études à Paris (**recommandée**) ;
- ❑ Photocopie de votre convention de stage et/ou inscription dans une université, un établissement d'enseignement supérieur ou une grande école de la région parisienne pour l'année académique ;
- ❑ Attestation de votre niveau d'études actuel : attestation officielle des résultats obtenus aux derniers examens et copie des diplômes obtenus (enseignement secondaire et enseignement supérieur) ;
- ❑ Pour les boursiers : attestation de bourse ;
- ❑ Pour les étudiants faisant partie d'un programme d'échange européen (Erasmus, Socrates ...)
 - a) attestation de votre établissement d'origine mentionnant les dates exactes du séjour ;
 - b) copie de votre contrat de bourse ou de la convention de mobilité : document signé par un représentant de l'organisme européen ou de l'université et par vous-même ;
- ❑ Lettre de motivation adressée au Directeur de la Fondation Biermans-Lapôte ;
- ❑ Curriculum vitae détaillé ;
- ❑ Copie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité ;
- ❑ Copie d'une photo d'identité couleur format pdf et jpeg
- ❑ Copies du Règlement Commun de la CIUP et du Règlement intérieur de la FB-Lapôte, datés et signés ;
- ❑ Copie de la carte européenne d'assurance-maladie (CEAM) en cours de validité
- ❑ Copie de votre carte d'étudiant à Paris (dans les 15 jours de votre arrivée) le cas échéant
- ❑ Attestation d'assurance responsabilité civile mentionnant que vous êtes couvert (**conseillée**)

Si vous n'êtes pas en mesure de fournir un document selon la date limite fixée, faites-le savoir par e-mail et envoyez-le dès que possible, sans rappel de notre part.